

Pour aller plus loin



L'origine du village se trouve sans doute dans la motte du Bois-Château. Cette motte féodale de 60 mètres de diamètre possédait vraisemblablement, à l'époque de sa construction, une basse-cour accompagnée d'un petit village.

Sa position sur une crête est rare dans la Nièvre. Elle est certainement abandonnée au XIII^e siècle.

La Seigneurie de Billy appartient ensuite aux familles De La Perrière et De Remigny, tandis que celle de Chevannes-Gazeau est aux familles De Pracomtal et Doreau. Vers 1791-1792, la commune de Chevannes-Gazeau est rattachée à celle de Billy. La nouvelle commune prend alors le nom de Billy-Chevannes et compte jusqu'à 1 107 habitants en 1861. Ce chiffre a bien diminué depuis.

Les balades proposées sur Billy Chevannes sont l'occasion de découvrir un patrimoine bâti et historique riche et de traverser des paysages variés (bocage, culture et bois).



Conseils pratiques



Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Situés sur un site classé Natura 2000, ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse mais fragiles ainsi que des propriétés privées, des cultures, des élevages et des exploitations forestières qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Aussi, à nous d'être des invités discrets en :

- ramassant les restes de notre pique-nique et autres déchets
- tenant notre chien en laisse
- ne faisant pas de feu
- restant sur le sentier balisé

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février sur le domaine forestier des Amognes. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés, connus des chasseurs.

Cette balade vous a plu ?

D'autres balades sont aménagées par la Communauté de Communes des Amognes. Vous pouvez télécharger toutes les fiches sur www.cc-amognes.fr ou acheter le livret complet de 14 fiches auprès de la Communauté de Communes des Amognes.

Numéros utiles

Secours : 18 ou 112

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...)
Contactez nous au : 03 86 58 46 22

Balade au Pays des Amognes

Billy Chevannes



SAINTE CATHERINE
1A - Parcours difficile

CHÂTEAU DE DUMPHLUN
1B - Parcours très facile

1A - STE-CATHERINE

● Balisage jaune

⌚ 15,5 km – 5h00

👤 Départ : place de l'église

- 1 De la place de l'église, partir vers le Nord, par D 258, direction Semelin-Sept-Voies.
- 2 Après environ 2 km tourner à gauche au calvaire de Semelin-Dessous et suivre la route sur environ 1 km.
- 3 Arrivé à Segoule, prendre à droite en direction de la D 9 sur environ 750 m.
- 4 Quitter la route et s'engager sur le chemin à droite et monter à travers bois.
- 5 Emprunter à gauche et traverser le hameau de Sept-Voies.
- 6 Prendre la route à droite, passer Charry et dans le virage à droite, quitter la route et s'engager à gauche dans le chemin qui longe les champs jusqu'à pénétrer dans le bois.
- 7 Après 50 m, tourner à droite dans le premier chemin. Après 500 m, continuer à droite.
- 8 Grimper à la chapelle de Ste Catherine. Revenir au point 8.
- 9 Tourner à droite jusqu'au calvaire du hameau de Patry. Continuer à gauche. Passer la ferme des Grands Champs pour atteindre la D 188. L'emprunter à gauche, traverser le hameau de Chevannes en suivant toujours vers la droite.
- 10 À la patte d'oie, prendre la route à droite, qui se prolonge en chemin de terre pour revenir à la D 188. L'emprunter à gauche et revenir au point de départ.



1B - CHÂTEAU DE DUMPLUN

● Balisage jaune

⌚ 7,5 km – 1h30

👤 Départ : place de l'église

- 1 De la place de l'église, partir vers le sud Traverser prudemment la D 978 et aller tout droit jusqu'au Château de Dumplun. Tourner à gauche et aller jusqu'à la ferme.
- 2 Bifurquer à gauche sur le chemin qui longe les champs. Traverser le hameau de Nanteuil et aller jusqu'à une route.
- 3 Prendre à droite jusqu'à « le Mont ». Tourner à droite. Au petit bois, suivre à droite jusqu'à la patte d'oie.
- 4 Continuer toujours tout droit (château de Dumplun à gauche) et revenir au point de départ.

Plus d'info

Retrouvez toutes les solutions d'hébergement, de restauration et les points de vente de produits locaux à proximité de cet itinéraire sur www.cc-amognes.fr

